

Rapport de la réunion du Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage

Original : anglais (EN)

12 au 15 novembre 2024
Paris

Résumé

Le Groupe de travail sur la faune sauvage s'est réuni du 12 au 15 novembre 2024 afin d'examiner les principaux résultats du programme ayant trait à la santé de la faune sauvage, de proposer des conseils techniques sur des sujets sélectionnés ainsi que des orientations relatives à la stratégie et à la programmation à venir.

Le Groupe de travail a été tenu informé des dernières mises à jour concernant le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage, a formulé des suggestions et des commentaires en vue de son évaluation et a apporté sa contribution lors d'une séance de travail pour l'élaboration du prochain cadre (2026-2030).

Le Groupe de travail a été tenu informé des collaborations en cours et nouvelles, ainsi que de leurs résultats, impliquant le réseau de Centres collaborateurs travaillant sur la santé de la faune sauvage, le réseau de Points focaux nationaux pour la faune sauvage, la Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora – CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction), la Wildlife Disease Association – WDA (Association sur les maladies de la faune sauvage), le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC), la Convention on Migratory Species - CMS (Convention sur les espèces migratrices) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les membres du Groupe de travail ont formulé, lorsqu'il y avait lieu, des recommandations, des propositions ou des commentaires en vue de la mise en œuvre fructueuse de ces collaborations.

Le Groupe de travail a fait part de son soutien à la nouvelle génération de système d'information sur la santé de la faune sauvage mis en place à l'OMSA, a formulé des commentaires supplémentaires portant sur la version actualisée du projet et a invité l'OMSA à accorder la priorité à ce projet afin que les Membres de l'OMSA puissent commencer à évaluer sa capacité à répondre à leurs besoins et à leurs activités. Le Groupe de travail a reconnu que les rumeurs ayant trait à la santé de la faune sauvage recueillies par l'intermédiaire d'EiOS sont essentielles pour aider les Membres et les Délégués à gérer les risques afférents aux maladies ayant un lien avec la santé de la faune sauvage et a vivement encouragé l'OMSA à mettre rapidement les rapports et les produits à disposition de tous les Membres.

Le Groupe de travail a souligné l'importance, en tant qu'informations scientifiques, des fiches techniques consacrées aux maladies de la faune sauvage et a suggéré que le réseau de Centres collaborateurs de l'OMSA pour la faune sauvage envisage que cette initiative entre dans le cadre de ses activités. Le Groupe de travail a également recommandé que le réseau de Centres collaborateurs de l'OMSA pour la faune sauvage soit approché afin de prendre en considération la possibilité d'élaborer des orientations ayant trait à la planification des situations d'urgence chez la faune sauvage et, en parallèle, de concevoir un exercice de simulation mettant en œuvre ces lignes directrices.

Le Groupe de travail a poursuivi sa collaboration avec la Commission du Code sanitaire pour les animaux terrestres et a apporté une contribution à son plan de travail, lorsqu'il y avait lieu, en offrant une expertise en matière de faune sauvage et en formulant des commentaires sur les projets de chapitres, avec un point de vue axé sur la santé de la faune sauvage.

Le Groupe de travail a recommandé à l'OMSA qu'elle envisage de devenir la source de référence d'informations relatives à la santé de la faune sauvage, ce qui comprendrait l'élaboration et la mise à disposition d'une liste d'espèces sensibles comportant les hôtes validés et suspectés pour diverses maladies, et d'étudier de nouvelles méthodes dynamiques permettant de diffuser ces informations en vue d'une utilisation accrue par les Membres et les autres parties intéressées.

Enfin, face à la situation rencontrée en Europe en 2024, le Groupe de travail a envisagé d'élaborer une déclaration portant sur la fièvre catarrhale ovine ainsi que d'autres orbivirus concernant la faune sauvage, qui mettrait en lumière le lien avec des facteurs climatiques et proposerait des recommandations d'actions.



Table des matières

Résumé	1
1. Ouverture	4
2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur	4
3. Retour d'informations faisant suite aux réunions de la Commission scientifique pour les maladies animales.....	4
4. Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage	4
4.1. Point sur le cadre en faveur de la santé de la faune sauvage	4
4.2. Séance de travail - Évaluation du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage actuel	5
4.3. Séance de travail – Prochain Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage ; approche pour la révision de la stratégie (2026-2030).....	5
5. Suivi du plan de travail du Groupe de travail sur la faune sauvage	6
6. Coordination et collaboration multisectorielles	6
6.1. Point sur le réseau de Centres collaborateurs travaillant dans le domaine de la faune sauvage	6
6.2. Point sur le réseau de Points focaux nationaux pour la faune sauvage.....	6
6.3. Point sur le partenariat avec la CITES	6
6.4. Point sur le partenariat avec la Wildlife Disease Association (WDA)	7
6.5. Point sur le partenariat avec la Convention on Migratory Species (CMS)	7
6.6. Partenariat avec le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC).....	7
6.7. Partenariat avec l'UICN	7
6.8. Consultation relative à la pertinence du lancement de nouveaux partenariats avec l'Organisation mondiale des agriculteurs et l'International Federation of Organic Agriculture Movements	8
7. Amélioration de la qualité de la collecte, de la déclaration, de l'analyse et de l'utilisation des données	8
7.1. Point sur le système d'information sur la santé de la faune sauvage de nouvelle génération (NG-WHIS): phase pilote.....	8
7.2. Système d'information sur la santé de la faune sauvage de nouvelle génération (NG-WHIS) : stratégie d'atténuation des risques	8
7.3. Suivi des rumeurs relatives à la santé de la faune sauvage en utilisant la plateforme EIOS, avec le groupe de gestion de données du Wildlife Health Intelligence Network (WHIN) : étape initiale	9
7.4. Fiches techniques WIKI consacrées aux maladies : étape initiale	9
7.5. Ontologie des maladies de la faune sauvage : étape initiale.....	9
8. Mise à jour et élaboration de lignes directrices, normes, stratégies de réduction des risques.....	9
8.1. Code sanitaire pour les animaux terrestres : coordination avec le Groupe de travail aux fins de l'élaboration et de la révision du Code terrestre - Programme de travail de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres	9
8.2. Lignes directrices relatives à la préparation aux situations d'urgence chez la faune sauvage, à l'intention des Membres.....	10
9. Développement et diffusion des connaissances scientifiques	10
9.1. Point sur la Wildlife Disease Risk Analysis (WDRA) - Deuxième édition (mise à jour concernant le processus)	10
9.2. Spectre des hôtes sensibles à des maladies données.....	11
10. Capacités en matière de gestion de la santé de la faune sauvage.....	11
10.1. Initiative SNAPP-WHIN (Wildlife Health Intelligence Network)	11
11. Questions diverses	11

11.1. Note conceptuelle destinée à tirer parti des ressources académiques pour le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage	11
11.2. Déclaration potentielle : conséquences directes et indirectes de la fièvre catarrhale ovine sur la faune sauvage en Europe	12
11.3. Point sur les derniers sujets de communication publiés.....	12
12. Date de la prochaine réunion et discussion relative au mode (en présentiel ou à distance)	12
13. Adoption du rapport.....	12

Liste des annexes

Annexe 1. Adoption de l'ordre du jour	13
Annexe 2. Liste des Participants	15

1. Ouverture

La réunion du Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage (le Groupe de travail) s'est tenue du 12 au 15 novembre 2024 au Siège de l'OMSA à Paris (France), et a été présidée par le Dr William B. Karesh.

La Dre Emmanuelle Soubeyran, Directrice générale de l'OMSA, a souhaité la bienvenue aux membres du Groupe de travail et s'est présentée. Elle a souligné l'importance du Groupe de travail et de ses membres, les compétences précieuses qu'ils mettent à disposition de l'OMSA, et a remercié le Groupe de travail pour le temps qu'il consacre à ces tâches et pour ses contributions aux travaux de l'OMSA. La Dre Emmanuelle Soubeyran a mis l'accent sur ses priorités en tant que Directrice générale de l'OMSA :

- i. accroître la visibilité accordée à l'importance de la santé animale et aux avantages qu'offre l'amélioration de la santé animale, notamment pour des aspects tels que l'économie, la biodiversité, la santé humaine et le changement climatique, car le public et les décideurs n'en ont pas une connaissance suffisante ;
- ii. aider les Membres à améliorer leurs systèmes permettant de contribuer à la santé animale (tels que l'outil PVS, le concept « Une seule santé », etc.) et à collaborer avec d'autres autorités ;
- iii. moderniser l'organisation (par exemple la gestion des données, la numérisation de l'organisation, la révision de la gouvernance et des éléments structurels, l'application de l'innovation, etc.).

La Dre Emmanuelle Soubeyran a également mentionné que le processus de préparation du 8^e plan stratégique a été lancé et que l'objectif est de le présenter lors de la Session générale de 2026. Elle a fait part de son intérêt à recevoir des contributions du Groupe de travail ayant trait à ce plan, comprenant les moyens de contribuer au renforcement des Services vétérinaires, de l'intégration de la faune sauvage dans l'outil PVS et des partenariats avec d'autres autorités pertinentes qui sont susceptibles d'être chargées de la faune sauvage.

2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur

La Dre Marcela Uhart et le Dr Jonathan Sleeman ont été nommés rapporteurs de la réunion. L'ordre du jour et la liste des participants sont joints respectivement en [annexes 1](#) et [2](#).

3. Retour d'informations faisant suite aux réunions de la Commission scientifique pour les maladies animales

Le Dr Misheck Mulumba a présenté au Groupe de travail sur la faune sauvage les commentaires issus de la réunion de la Commission scientifique pour les maladies animales. Il a mis l'accent sur l'intérêt de la Commission scientifique pour les maladies animales portant sur les activités du Groupe de travail en lien avec les stratégies et réseaux mondiaux spécifiques à des maladies, ainsi que sur les travaux en cours consacrés aux exercices de simulation ayant trait à la gestion des situations d'urgence chez la faune sauvage. Le Groupe de travail a exprimé sa reconnaissance pour les recommandations et retours d'informations formulés par la Commission scientifique pour les maladies animales.

4. Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage

4.1. Point sur le cadre en faveur de la santé de la faune sauvage

Mme Sophie Muset a tenu le Groupe informé du contexte relatif à l'élaboration du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage et a présenté un rapport d'étape.

Commentaires

- Le Groupe de travail a pris note de ce point et a salué l'excellent travail ainsi que les activités réalisés dans le contexte du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage et le fait que la majorité des objectifs sont désormais en cours ou achevés.
- Le Groupe de travail a suggéré de redoubler d'efforts pour diffuser aux Membres les productions et les résultats attendus concernant la faune sauvage qui sont maintenant disponibles.
- Comme auparavant, le Groupe de travail a continué d'insister sur la nécessité d'impliquer les Délégués pour ce qui concerne les questions relatives aux espèces sauvages et a été heureux d'apprendre que des consultations ayant trait à cet aspect sont en cours avec les Délégués des cinq commissions régionales.

-
- Prenant acte du mandat de l'OMSA relatif à la santé des animaux et de l'ampleur de la tâche pour traiter de manière appropriée la santé de la faune sauvage, le Groupe de travail a recommandé qu'une partie du budget de base de l'OMSA soit consacrée aux activités ayant trait à la faune sauvage, garantissant ainsi le financement de cette activité au sein de l'OMSA.

4.2. Séance de travail - Évaluation du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage actuel

Mme Muset a tenu le Groupe de travail informé d'un projet de consultation prévu pour 2025 visant à proposer une évaluation quantitative et qualitative externe des réalisations et des effets du programme en faveur de la santé de la faune sauvage. Cette évaluation serait fondée sur les [normes d'évaluation du Comité d'aide au développement \(CAD\) de l'OCDE](#), en mettant l'accent sur le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage et sur le plan connexe de mise en œuvre quinquennal, y compris les résultats et les réalisations. Les conclusions de cette évaluation apporteront des informations à l'appui de l'élaboration du prochain programme de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage (2026-2030).

Commentaires

- Le Groupe de travail a fait part de son soutien à une évaluation externe du programme.
- Le Groupe de travail a proposé d'examiner le questionnaire avant qu'il ne soit finalisé par le consultant.
- Le Groupe de travail a également suggéré que, s'agissant du questionnaire, des questions pourraient être nécessaires en fonction des différents publics.
- Le Groupe de travail a souligné qu'il est nécessaire d'identifier les composantes du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage qui permettent de disposer de résultats attendus quantifiables issus des actions achevées, et d'axer le questionnaire sur cette partie du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage (puisque certains aspects du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage sont qualitatifs ou sont des travaux en cours de réalisation, qui ne seront pas encore achevés lorsque le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage actuel prendra fin).

4.3. Séance de travail – Prochain Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage ; approche pour la révision de la stratégie (2026-2030)

Mme Tianna Brand a fait un rappel au Groupe de travail concernant le cadre pour un exercice d'analyse prospective réalisé lors de la dernière réunion du Groupe de travail en avril 2024, ainsi que l'analyse qui a été menée par ses collègues de l'OMSA à l'été 2024. Elle a souligné que cet exercice visait à apporter une aide au programme en faveur de la santé de la faune sauvage pour identifier les problèmes émergents importants ainsi que les problèmes actuels, à étudier leurs possibles conséquences pour le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage et à agir de manière proactive dans ce cadre. À titre d'exemples, elle a présenté 5 sujets (la pollution plastique en lien avec des évolutions des maladies infectieuses, le réensauvagement, les technologies et l'intelligence artificielle, les connaissances autochtones, les valeurs autour des droits des animaux) évoqués lors de l'exercice d'analyse consacré à une étude interactive portant sur les domaines dans lesquels ces thèmes peuvent se voir accorder la priorité en termes d'importance et d'incertitude, ainsi que sur les répercussions possibles ayant trait aux résultats du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage.

Commentaires

- Suite à la discussion et à la session interactive, le Groupe de travail a mis l'accent sur deux défis principaux pour l'avenir, en premier lieu la question de la pollution plastique en tant que maladie émergente pour les animaux sauvages, ainsi que la conception et le développement de solutions fondées sur la nature (par exemple, la reforestation, la restauration, etc.) pour favoriser la santé des animaux sauvages et des écosystèmes. Le Groupe de travail a en outre estimé que les innovations technologiques constituent un autre domaine d'intérêt.
- Mme Brand a indiqué que l'analyse prospective représente un effort continu, et bien qu'il y ait des sujets qui sont considérés comme « n'étant pas nouveaux » tels que « les réintroductions ou le réensauvagement » ou le « commerce de faune sauvage », il se peut que certains éléments évoluent dans ces domaines et que de nombreux points de vue soient requis pour l'analyse ; elle a par conséquent invité à ce que des Points focaux ainsi que des membres du Groupe de travail soient impliqués. Un protocole d'analyse révisé sera intégré dans le programme en faveur de la santé de la faune sauvage afin de poursuivre les efforts.

5. Suivi du plan de travail du Groupe de travail sur la faune sauvage

Le plan de travail du Groupe de travail sur la faune sauvage portant sur la période d'avril 2024 à novembre 2024 a été présenté. Le Groupe de travail a pris note des points achevés et en cours et, pour les points qui ne sont pas encore finalisés, il a formulé des commentaires et des conseils qui pourraient être pris en considération pour aider à leur avancée au cours de la prochaine réunion du Groupe de travail, en avril 2025.

6. Coordination et collaboration multisectorielles

6.1. Point sur le réseau de Centres collaborateurs travaillant dans le domaine de la faune sauvage

Le Dr Dharmaveer Shetty a tenu le Groupe de travail informé de l'avancement concernant le développement du réseau de Centres collaborateurs travaillant dans le domaine de la faune sauvage. Il a indiqué que le Réseau élaborait actuellement son plan de travail pour l'année 2025 et prévoyait de se réunir en 2025. Il a également mentionné que le Réseau avait pour objectif d'organiser un atelier afin d'élaborer des orientations relatives à la santé de la faune sauvage, à l'intention des Membres de l'OMSA.

Commentaires

- Le Groupe de travail a formulé des suggestions concernant d'éventuels travaux à venir qui pourraient être pris en considération par le Réseau afin d'aider les Membres. Il s'agirait notamment d'accorder la priorité à l'élaboration de lignes directrices consacrées aux situations d'urgence chez la faune sauvage et aux exercices de formation et de simulation connexes destinés aux Points focaux nationaux pour la faune sauvage, ainsi qu'à des outils et des lignes directrices tels que : des conseils pour les enquêtes sur les foyers, à l'intention des Points focaux nationaux pour la faune sauvage ; des orientations pour les diagnostics sanitaires chez la faune sauvage et sur le transport d'échantillons prélevés chez la faune sauvage.
- Le groupe de travail a également suggéré que le réseau de Centres collaborateurs étudie la gestion des fiches techniques consacrées aux maladies de la faune sauvage (y compris la conservation, l'élaboration et la mise à disposition de mises à jour) et que ces produits soient publiés sur une page Web spécifique.

6.2. Point sur le réseau de Points focaux nationaux pour la faune sauvage

Le Dr Shetty a présenté un point portant sur le réseau de Points focaux nationaux pour la faune sauvage. Il a décrit le mandat actuel et a suggéré qu'une structure composite plutôt qu'une structure centralisée pourrait être plus appropriée pour ce réseau.

Commentaires

- Le Groupe de travail a félicité le Dr Shetty pour les efforts à l'appui des Points focaux qu'il met en œuvre et est convenu que l'accent doit être mis davantage sur les moyens permettant de connecter les Points focaux et de constituer un réseau avec les experts en matière de faune sauvage dont ils disposent localement.
- Le Groupe de travail a suggéré de poursuivre le dialogue avec les Points focaux afin de comprendre leurs points de vue sur les bénéfices qu'offre un réseau.

6.3. Point sur le partenariat avec la CITES

Le Groupe de travail a été informé de l'état d'avancement des activités des groupes de la CITES travaillant sur le mouvement des échantillons de diagnostic et sur les maladies zoonotiques. L'OMSA continuera de collaborer avec la CITES lors des prochaines réunions de celle-ci, et de souligner l'importance d'un déplacement rapide des échantillons de diagnostic à des fins de contrôle des foyers et pour la conservation des espèces menacées. Le Groupe de travail a également été informé d'une demande de la CITES ayant trait à une liste d'agents pathogènes zoonotiques susceptibles de se propager à la faveur d'échanges commerciaux internationaux de faune sauvage.

Recommandations

- Le Groupe de travail a apporté son soutien à une réponse transmise à la CITES évoquant les activités de l'OMSA et les références qui peuvent être employées en ce qui concerne le commerce de faune sauvage dénué de risques, comprenant notamment les Lignes directrices permettant d'aborder les risques sanitaires dans le commerce de faune sauvage. Le Groupe de travail a souligné que cela contribuera à renforcer, chez les Parties à la CITES, la sensibilisation relative aux maladies de la faune sauvage et aux zoonoses potentielles. À cette fin,

le Groupe de travail a également invité à ce que les Parties à la CITES se mettent en rapport avec leurs autorités vétérinaires nationales chargées de la gestion de ces questions relatives aux maladies en lien avec le commerce de faune sauvage.

6.4. Point sur le partenariat avec la Wildlife Disease Association (WDA)

Le Dr Shetty a tenu le Groupe de travail informé des avancées réalisées dans la collaboration avec un groupe de parties prenantes essentielles, la Wildlife Diseases Association – WDA (Association sur les maladies de la faune sauvage). Il a également présenté la dernière version de l'épreuve décisive (« l'Acid Test ») OMSA-WDA sur les partenariats.

Le Groupe de travail a exprimé son soutien à une collaboration avec la WDA et a encouragé l'OMSA à poursuivre cette collaboration à la faveur de l'adoption d'un protocole d'accord.

Recommandations

- Le Groupe de travail a encouragé l'OMSA à solliciter l'aide des membres de la WDA pour effectuer une compilation permettant une mise à jour annuelle régulière pour les maladies émergentes de la faune sauvage qui pourraient représenter une menace potentielle pour les juridictions des Membres.

6.5. Point sur le partenariat avec la Convention on Migratory Species (CMS)

Le Groupe de travail a été informé que le Groupe de travail scientifique de la Convention on Migratory Species - CMS (Convention sur les espèces migratrices) chargé de la santé la faune sauvage et des écosystèmes a demandé à se mettre en rapport avec le Siège de l'OMSA et le Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage, de manière à ce que les travaux et les recommandations du Groupe de travail de l'OMSA puissent être pris en compte dans le plan d'activité dudit Groupe de travail scientifique, et à inviter des représentants du Siège de l'OMSA et du Groupe de travail de l'OMSA travaillant sur les maladies de la faune sauvage à participer activement au Groupe de travail scientifique, en particulier dans le domaine de la détection précoce, de la notification et des mécanismes de gestion des maladies de la faune sauvage au niveau mondial, et réciproquement.

Commentaires

- Le Groupe de travail a été informé que deux membres avaient déjà présenté une demande et a recommandé qu'un représentant du Siège de l'OMSA (équipe chargée de la faune sauvage) rejoigne le Groupe de travail sur les espèces migratrices et la santé du Conseil scientifique de la CMS.

6.6. Partenariat avec le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC)

Mme Muset a fait le point sur le partenariat avec le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) en ce qui concerne la question des munitions au plomb. Mme Muset a informé le Groupe de travail que le CIC est sensibilisé à ce problème, qu'il a souscrit à une interdiction totale des munitions au plomb et qu'il apportera son soutien aux travaux à venir visant à trouver des solutions de substitution à ce type de munitions.

Commentaires

- Le Groupe de travail a salué les efforts de l'OMSA et du CIC pour mettre fin à l'utilisation des munitions au plomb dans le cadre de la chasse, car l'ingestion des munitions au plomb utilisées et la contamination par celles-ci constituent une menace bien documentée pour la santé des animaux domestiques, de la faune sauvage et des humains.

6.7. Partenariat avec l'UICN

Le Groupe de travail a été informé que les [General guidelines for surveillance of diseases, pathogens and toxic agents in free-ranging wildlife](#) (Lignes directrices générales pour la surveillance des maladies, des agents pathogènes et des agents toxiques chez la faune sauvage en liberté) de l'OMSA et l'UICN, qui constituent un complément aux lignes directrices précédentes, ont été achevées, publiées et diffusées aux points focaux nationaux de l'OMSA et de l'UICN. Elles peuvent être consultées aussi bien sur le site de l'UICN que de l'OMSA. Ces nouvelles lignes directrices ont été rédigées à l'intention d'un public plus large, comprenant les autorités chargées de la gestion de la faune sauvage, et couvrent la surveillance des maladies infectieuses ainsi que des maladies non infectieuses.

Commentaires

- La direction du Groupe de spécialistes de l'UICN chargé de la santé de la faune sauvage a évolué cette année et, conformément à la tradition de ce groupe, un membre du Groupe de travail, la Dre Marcela Uhart continuera d'occuper un des deux postes de coprésident(e)s.
- Le Groupe de travail a invité l'OMSA à continuer à élaborer des initiatives conjointes avec l'UICN et à co-élaborer des propositions de financement de projets.

6.8. Consultation relative à la pertinence du lancement de nouveaux partenariats avec l'Organisation mondiale des agriculteurs et l'International Federation of Organic Agriculture Movements

Le Groupe de travail a été informé des possibilités d'établir des liens et de collaborer avec des associations d'agriculteurs concernées par la faune sauvage (par exemple dans le cadre d'une agriculture durable et régénératrice).

Commentaires

- Le Groupe de travail a indiqué qu'il serait disponible pour proposer des conseils d'experts à l'avenir si des relations étaient établies avec ce type d'associations et d'organisations. Le Groupe de travail a également noté que les Membres peuvent être mieux placés pour développer ces collaborations aux niveaux national ou régional et a encouragé le partage des expériences réussies qui sont susceptibles d'aider d'autres pays à effectuer des développements dans ce domaine. Le Groupe de travail a également fait part de ses préoccupations relatives aux ressources supplémentaires nécessaires pour que le personnel du Programme en faveur de la santé de la faune sauvage de l'OMSA puisse s'engager dans de nouvelles collaborations, alors que d'autres collaborations organisationnelles en cours sont toujours en développement au profit des Membres.

7. Amélioration de la qualité de la collecte, de la déclaration, de l'analyse et de l'utilisation des données

7.1. Point sur le système d'information sur la santé de la faune sauvage de nouvelle génération (NG-WHIS): phase pilote

La Dre Claire Cayol a fait un point à l'intention du Groupe de travail, portant sur le projet de système d'information sur la santé de la faune sauvage de nouvelle génération au sein de l'OMSA. La nécessité d'un système d'information permettant de déclarer, de diffuser, de visualiser et de télécharger des informations relatives aux maladies de la faune sauvage non listées par l'OMSA a été indiquée, lors de sa réunion de décembre 2023, par le Groupe *ad hoc* de l'OMSA sur la prochaine génération de système d'information sur la santé de la faune sauvage. Elle a décrit la première étape de construction de ce système avec une validation de principe visant à tester un produit minimum viable présentant des fonctionnalités de base. Cette validation de principe a pour objectif de recueillir les retours d'informations des utilisateurs dans un processus itératif de co-construction, afin de concevoir le système le plus convivial et le plus adapté à l'usage. Les indispensables de haut niveau, les expériences d'utilisateurs, les critères de réussite et des maquettes fonctionnelles permettant d'exposer le projet à tout développeur externe, ont également été présentés.

Commentaires

- Le Groupe de travail a fait part de son soutien à ce système, a formulé quelques commentaires supplémentaires sur la version actualisée du projet et a invité l'OMSA à lui accorder la priorité afin que les Membres de l'OMSA puissent débiter l'évaluation de sa capacité à répondre à leurs besoins et à leurs activités.

7.2. Système d'information sur la santé de la faune sauvage de nouvelle génération (NG-WHIS) : stratégie d'atténuation des risques

Des parties prenantes ont exprimé des préoccupations quant au fait que la collecte et la diffusion par l'OMSA d'informations sanitaires sur la faune sauvage (y compris sur des maladies qui ne sont pas listées par l'OMSA) puissent être confondues avec les informations relatives aux maladies associées à la réglementation du commerce du bétail, ou que des pays utilisent ces informations pour imposer des réglementations sur le commerce du bétail et que des procédures de gestion des risques soient requises.

Un processus normalisé de gestion des risques a été mis en place, comprenant le cadre éthique des données conçu par l'Open Data Institute, afin d'identifier et d'atténuer tous les risques. Une dernière réunion en ligne rassemblant toutes les parties prenantes (avec la participation de la Directrice générale de l'OMSA) est prévue pour décembre

2024, afin de finaliser la stratégie de réduction des risques. Une publication scientifique consacrée à cette question pourrait être rédigée.

Commentaires

- Le Groupe de travail a salué le travail accompli, a pris note des risques et de leur gestion et a recommandé que le projet progresse rapidement.

7.3. Suivi des rumeurs relatives à la santé de la faune sauvage en utilisant la plateforme EiOS, avec le groupe de gestion de données du Wildlife Health Intelligence Network (WHIN) : étape initiale

La Dre Cayol a fait le point sur la plateforme Epidemic Intelligence from Open Sources - EiOS (Intelligence épidémique à partir de sources ouvertes), le système de suivi des rumeurs sanitaires de l'OMS ayant recours à une approche « Tous risques, une seule santé ». Elle a indiqué que l'OMSA s'était efforcée d'améliorer la capacité du système à suivre les rumeurs sur la santé animale et, plus récemment, les rumeurs relatives à la santé de la faune sauvage, en créant des catégories appropriées. Elle a également souligné que les travaux étaient bien avancés, mais que seule la production d'une compilation des rumeurs relatives à la faune sauvage était actuellement possible.

Commentaires

- Ce produit a été reconnu comme essentiel pour aider les Membres et les Délégués à gérer les risques afférents aux maladies en lien avec la santé de la faune sauvage et le Groupe de travail a vivement encouragé l'OMSA à mettre rapidement les rapports et les productions à disposition de tous les Membres. Il a souscrit à leur intégration dans les rapports ayant trait à la situation de la faune sauvage ou dans le système de déclaration de nouvelle génération en vue de leur diffusion aux Délégués et aux bureaux régionaux de l'OMSA et a recommandé que l'élaboration d'un tableau de bord contenant ces informations soit envisagée.

7.4. Fiches techniques WIKI consacrées aux maladies : étape initiale

La Dre Cayol a informé le Groupe de travail des difficultés afférentes à des fiches techniques consacrées à des maladies non listées affectant la faune sauvage, notamment dans le domaine des ressources humaines et en matière d'expertise nécessaires pour maintenir ces fiches à jour et en créer de nouvelles lorsque de nouvelles maladies sont déclarées dans le système d'information de nouvelle génération.

Commentaires

- Le Groupe de travail a souligné l'importance, en termes d'informations scientifiques, de ces fiches techniques et a suggéré que le réseau de Centres collaborateurs de l'OMSA pour la faune sauvage envisage que cette initiative entre dans le cadre de ses activités. Les retours d'informations du réseau feront l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion du Groupe de travail.

7.5. Ontologie des maladies de la faune sauvage : étape initiale

La Dre Cayol a présenté le projet visant à disposer d'une ontologie des maladies de la faune sauvage au sein de l'OMSA.

Commentaires

- Le Groupe de travail a salué les efforts mis en œuvre par le groupe de projet afin d'élaborer un produit qui est presque prêt à être lancé et a invité à ce que tous les efforts soient déployés pour passer rapidement à la phase de production. Le Groupe de travail a pris acte de l'intérêt que représente l'utilisation et l'harmonisation, dans la mesure du possible, des règles et schémas opérationnels de l'OMSA et a suggéré que la prochaine étape consiste à solliciter l'avis d'un ou deux experts en ontologie, avant que celle-ci soit mise en place dans la base de données.

8. Mise à jour et élaboration de lignes directrices, normes, stratégies de réduction des risques

8.1. Code sanitaire pour les animaux terrestres : coordination avec le Groupe de travail aux fins de l'élaboration et de la révision du Code terrestre - Programme de travail de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres

Le Dr Francisco D'Alessio a tenu le Groupe de travail informé du suivi de ses contributions antérieures au plan de travail de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres et a fait un point sur le programme de

travail de ladite Commission (mis à jour lors de la dernière réunion de la Commission, en février 2024), en particulier sur les chapitres du Code terrestre diffusés afin de recueillir les commentaires et sur ceux proposés pour adoption lors de la prochaine Session générale.

Recommandations

- Le Groupe de travail a demandé que le cadre général pour l'appréciation de l'impact des maladies de la faune sauvage sur les échanges commerciaux internationaux d'animaux domestiques, élaboré lors de sa dernière réunion (Annexe III du rapport de la réunion d'avril 2024 du Groupe de travail), soit présenté à la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres, en vue de son intégration dans le *Code terrestre*, et à la Commission scientifique pour les maladies animales afin que l'intérêt de cet outil pour son travail soit évalué. Ce cadre général a pour objet d'expliquer clairement et succinctement, à l'aide d'un arbre décisionnel, de quelle manière la compartimentation et le zonage peuvent être utilisés pour veiller à la continuité du commerce lors d'un foyer impliquant la faune sauvage.

Commentaires

- Les chapitres pertinents, assortis de la date limite pour procéder à leur révision, seraient envoyés par le secrétariat de la Commission du Code au Groupe de travail afin qu'il formule ses commentaires.

8.2. Lignes directrices relatives à la préparation aux situations d'urgence chez la faune sauvage, à l'intention des Membres

Lors de sa dernière réunion, le Groupe de travail a proposé d'examiner les Lignes directrices pour le contrôle et la prévention de la peste des petits ruminants (PPR) dans les populations de faune sauvage, qui sont actuellement disponibles, avec pour objectif de les adapter au contrôle et à la prévention des maladies de la faune sauvage en général, et d'élaborer des lignes directrices relatives aux plans d'urgence chez la faune sauvage, à l'intention des Membres. Le Dr Jonathan Sleeman a examiné cette publication et a également recueilli les lignes directrices, consacrées à ce sujet, élaborées par différents pays. Le Groupe de travail a discuté du fait que les lignes directrices doivent couvrir à la fois la planification des situations d'urgence chez la faune sauvage et la réponse à celles-ci. Il y a par conséquent un intérêt à proposer des orientations et une formation sur cette question, à l'intention des Points focaux nationaux pour la faune sauvage, avec pour objectif de les inciter à élaborer des plans d'urgence pour la faune sauvage et à les intégrer dans des exercices de simulation.

Commentaires

- Le Groupe de travail a recommandé que le réseau de centres collaborateurs pour la faune sauvage soit approché afin qu'il prenne en considération la possibilité d'élaborer des orientations pour la planification des situations d'urgence chez la faune sauvage et d'élaborer en parallèle un exercice de simulation mettant ces conseils en application.

9. Développement et diffusion des connaissances scientifiques

9.1 Point sur la Wildlife Disease Risk Analysis (WDRA) - Deuxième édition (mise à jour concernant le processus)

Le Groupe de travail a été informé que le Centre collaborateur de l'OMSA sur la santé de la faune sauvage situé en Australie (dirigé par le Dr Steve Unwin) élabore actuellement une deuxième édition de la Wildlife Disease Risk Analysis - WDRA (Analyse des risques afférents aux maladies chez la faune sauvage).

Commentaires

- Le Groupe de travail a estimé qu'il est très utile d'axer la deuxième édition de la WDRA sur la protection de la santé de la faune sauvage, mais que cette analyse sera considérable et potentiellement difficile à appliquer à des scénarios spécifiques, en particulier lorsqu'une décision rapide doit être prise, dans des contextes où les ressources sont faibles et / ou lorsque les informations sont limitées. Le Groupe de travail a donc suggéré qu'un outil d'évaluation concis et simplifié, qui pourrait être utilisé pour une prise de décision rapide dans les scénarios susmentionnés soit élaboré en parallèle (ou en complément).
- Le Groupe de travail a estimé que la modification de la dénomination, c'est-à-dire le remplacement du terme « disease » (maladie) par le terme « health » (santé), justifierait de faire l'objet de discussions supplémentaires puisque l'objectif des analyses est d'examiner le risque en matière de maladies et a suggéré que cette question

soit examinée lors de l'atelier qui a été proposé et se tiendra au début de décembre à Sydney (Australie). Deux membres du Groupe de travail participeront à cet atelier pour présenter un point de vue.

9.2 Spectre des hôtes sensibles à des maladies données

Le Dr Karesh a informé le Groupe de travail que le spectre des hôtes d'un certain nombre de maladies s'étend ou qu'elles sont désormais déclarées chez de nouvelles espèces hôtes et il a discuté avec le Groupe de travail de la manière dont ces informations sont recueillies et mises à disposition des décideurs, des autorités et de la communauté scientifique.

Commentaires

- Le Groupe de travail a recommandé à l'OMSA qu'elle envisage de devenir la source de référence des informations sanitaires relatives à la faune sauvage, ce qui comprendrait l'élaboration et la mise à disposition d'une liste d'espèces sensibles comportant les hôtes validés et suspectés pour diverses maladies, et d'étudier de nouvelles méthodes dynamiques permettant de diffuser ces informations en vue d'une utilisation accrue par les Membres et les autres parties intéressées.

10. Capacités en matière de gestion de la santé de la faune sauvage

10.1. Initiative SNAPP-WHIN (Wildlife Health Intelligence Network)

La Dr Cayol a présenté l'initiative du Wildlife Health Intelligence Network – WHIN (Réseau d'information sur la santé de la faune sauvage). Le Wildlife Health Intelligence Network est un consortium d'organisations qui a pour objet de faire le lien entre les disciplines et les niveaux, afin d'identifier des solutions collaboratives et fondées sur des données probantes pour traiter les écarts entre les lignes directrices internationales et la mise en œuvre sur le terrain en ce qui concerne la surveillance sanitaire de la faune sauvage.

Recommandations

- Le Groupe de travail a invité l'OMSA à poursuivre son engagement avec le WHIN afin de tirer parti de ses capacités et de ses contributions au brainstorming pour le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage actuel et à venir.

11. Questions diverses

11.1. Note conceptuelle destinée à tirer parti des ressources académiques pour le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage

Mme Muset a indiqué que les lacunes en matière de connaissances relatives à la santé et au bien-être de la faune sauvage sont nombreuses et qu'il convient qu'elles soient identifiées, que leur niveau de priorité soit établi et qu'elles soient diffusées par l'OMSA au sein des canaux de communication appropriés en vue d'influer sur la recherche mondiale. Elle a mis l'accent sur quatre mécanismes envisageables pour tirer parti des ressources académiques afin de mettre en œuvre le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage : (1) en finançant des masters ou des doctorats complets portant sur des sujets classés comme prioritaires par le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage, tout en prenant en compte les droits de propriété intellectuelle et en incluant des calendriers et des étapes compatibles avec les calendriers en concurrence de l'OMSA et du monde universitaire ; (2), en finançant en partie des masters ou des doctorats portant sur des sujets d'intérêt pour l'OMSA, ou en apportant une aide technique ou en nature aux candidats travaillant sur des sujets jugés prioritaires par l'OMSA ; (3), en accueillant des étudiants en Master et en Médecine vétérinaire pour des stages à l'OMSA, à la faveur d'un processus déjà existant mais auquel des améliorations doivent être apportées ; (4), en créant un prix de l'OMSA pour la recherche exceptionnelle en santé de la faune sauvage, afin de mettre en lumière la recherche consacrée aux sujets prioritaires de l'OMSA et d'inciter à davantage de recherches dans ce domaine.

Recommandations

- Le Groupe de travail a fait part de son soutien à l'initiative et a recommandé à l'OMSA de poursuivre ses efforts dans ce domaine. Le Groupe a rappelé à l'OMSA les nombreux avantages potentiels qu'elle représente pour les Membres, mais aussi les ressources et le financement qui seraient nécessaires pour que le projet soit un succès.

11.2. Déclaration potentielle : conséquences directes et indirectes de la fièvre catarrhale ovine sur la faune sauvage en Europe

La Dre Cayol a présenté au Groupe de travail une description de la situation concernant la fièvre catarrhale ovine en Europe depuis janvier 2024, et plus particulièrement les conséquences chez les espèces sauvages de cette maladie qui affecte de manière significative les animaux domestiques. Elle a également indiqué que les événements de mortalité massive chez les ovins sont susceptibles de retarder l'élimination des carcasses et que lorsque ces animaux ont été traités avec des produits pharmaceutiques variés, des conséquences chez les charognards tels que les vautours qui se nourrissent de ces carcasses sont possibles.

Recommandations

- Le Groupe de travail a envisagé d'élaborer une déclaration ayant trait à la fièvre catarrhale ovine ainsi qu'à d'autres orbivirus affectant la faune sauvage, qui mettrait en lumière le lien avec des facteurs climatiques et proposerait des recommandations d'actions.

11.3. Point sur les derniers sujets de communication publiés

Le Groupe de travail a été tenu informé des dernières communications ayant trait à la faune sauvage publiées par l'OMSA : une vidéo sur la tuberculose, dix pratiques en matière de communication relative à la santé de la faune sauvage à faire / ne pas faire, le Panorama de l'OMSA et la Communication interne : document d'une page des commissions régionales.

Commentaires

- Le Groupe de travail a félicité l'OMSA pour ces différentes communications ayant trait à la faune sauvage et a encouragé à ce que l'importance de la santé de la faune sauvage soit également promue de manière continue auprès du grand public, à la faveur de campagnes de communication.

12. Date de la prochaine réunion et discussion relative au mode (en présentiel ou à distance)

Le Groupe de travail a proposé que sa prochaine réunion en présentiel se tienne du mardi 22 au vendredi 25 avril 2025 et qu'une réunion en mode virtuel soit organisée le 10 juin afin de discuter de l'évaluation du programme.

13. Adoption du rapport

Le rapport a été adopté par le Groupe de travail.

.../Annexes

Annexe 1. Adoption de l'ordre du jour

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA FAUNE SAUVAGE

Paris, du 12 au 15 novembre 2024

Résumé

- 1. Ouverture**
- 2. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur**
- 3. Retour d'informations faisant suite aux réunions de la Commission scientifique pour les maladies animales**
- 4. Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage**
 - 4.1. Point sur le cadre en faveur de la santé de la faune sauvage
 - 4.2. Séance de travail - Évaluation du Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage actuel
 - 4.3. Séance de travail – Prochain Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage ; approche pour la révision de la stratégie (2026-2030)
- 5. Suivi du plan de travail du Groupe de travail sur la faune sauvage**
- 6. Coordination et collaboration multisectorielles**
 - 6.1. Point sur le réseau de Centres collaborateurs travaillant dans le domaine de la faune sauvage
 - 6.2. Point sur le réseau de Points focaux nationaux pour la faune sauvage
 - 6.3. Point sur le partenariat avec la CITES
 - 6.4. Point sur le partenariat avec la Wildlife Disease Association (WDA)
 - 6.5. Point sur le partenariat avec la Convention on Migratory Species (CMS)
 - 6.6. Partenariat avec le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC)
 - 6.7. Partenariat avec l'UICN
 - 6.8. Consultation relative à la pertinence du lancement de nouveaux partenariats avec l'Organisation mondiale des agriculteurs et l'International Federation of Organic Agriculture Movements
- 7. Amélioration de la qualité de la collecte, de la déclaration, de l'analyse et de l'utilisation des données**
 - 7.1. Point sur le système d'information sur la santé de la faune sauvage de nouvelle génération (NG-WHIS): phase pilote
 - 7.2. Système d'information sur la santé de la faune sauvage de nouvelle génération (NG-WHIS) : stratégie d'atténuation des risques
 - 7.3. Suivi des rumeurs relatives à la santé de la faune sauvage en utilisant la plateforme EIOS, avec le groupe de gestion de données du Wildlife Health Intelligence Network (WHIN) : étape initiale
 - 7.4. Fiches techniques WIKI consacrées aux maladies : étape initiale
 - 7.5. Ontologie des maladies de la faune sauvage : étape initiale
- 8. Mise à jour et élaboration de lignes directrices, normes, stratégies de réduction des risques**
 - 8.1. Code sanitaire pour les animaux terrestres : coordination avec le Groupe de travail aux fins de l'élaboration et de la révision du Code terrestre - Programme de travail de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres
 - 8.2. Lignes directrices relatives à la préparation aux situations d'urgence chez la faune sauvage, à l'intention des Membres
- 9. Développement et diffusion des connaissances scientifiques**
 - 9.1. Point sur la Wildlife Disease Risk Analysis (WDRA) - Deuxième édition (mise à jour concernant le processus)
 - 9.2. Spectre des hôtes sensibles à des maladies données

10. Capacités en matière de gestion de la santé de la faune sauvage

10.1. Initiative SNAPP-WHIN (Wildlife Health Intelligence Network)

11. Questions diverses

11.1. Note conceptuelle destinée à tirer parti des ressources académiques pour le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage

11.2. Déclaration potentielle : conséquences directes et indirectes de la fièvre catarrhale ovine sur la faune sauvage en Europe

11.3. Point sur les derniers sujets de communication publiés

12. Date de la prochaine réunion et discussion relative au mode (en présentiel ou à distance)

13. Adoption du rapport

Annexe 2. Liste des participants

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA FAUNE SAUVAGE

Paris, du 12 au 15 novembre 2024

MEMBRES

Dr William B. Karesh (Président)

One Health Concepts
New York, NY.
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dre Mwansa Mathilda Songe

(Invitée mais n'ayant pu être présente)
Acting Chief Veterinary Research
Officer
Central Veterinary Research Institute
PO Box 33980, Lusaka
ZAMBIE

Dr Jonathan Sleeman

Science Advisor, Wildlife Health and
Ecology
US Geological Survey
US Department of Interior
Madison, Wisconsin 53711
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dr Markus Hofmeyr

(Invité mais n'ayant pu être présent)
Director of the Rhino Recovery Fund
Wildlife Conservation Network
209 Mississippi Street
San Francisco CA
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dre Marcela Uhart

Latin America Program
One Health Institute
School of Veterinary Medicine
University of California, Davis
Los Alamos 95616
Puerto Madryn, Chubut (9120)
ARGENTINE

Dr Rupert Woods

Chief executive officer at Wildlife
Health Australia
Suite E 34 Suakin Drive
Mosman, NSW 2088
AUSTRALIE

Prof. Dolores Gaviera-Widén

Head of Department of Pathology
and Wildlife Diseases
Swedish Veterinary Agency, SVA
751 89, Uppsala
SUÈDE

Dre Anna Wong

Senior Director/Wildlife Trade
National Parks Board Headquarters
1 Cluny Road, Singapore Botanic
Gardens, 259569,
SINGAPOUR

OBSERVATEUR

Dr Misheck Mulumba

ARC-Ondertsepoort Veterinary Institute
Private Bag X5
Onderstepoort
Pretoria, 0110
AFRIQUE DU SUD

SIÈGE DE L'OMSA

Dr Alexandre Fediaevsky

Chef du Service de la Préparation et
Résilience

Dr Paolo Tizzani

Épidémiologiste
Service de d'information et d'analyse
de la santé animale mondiale

Dr François Diaz

Coordinateur scientifique pour les
abeilles et la faune sauvage
Service de la Préparation et
Résilience

Dre Claire Cayol

Responsable de l'information
Service de la Préparation et Résilience

Mme Sophie Muset

Responsable du programme,
Service de la Préparation et
Résilience

Dr Dharmaveer Shetty

Responsable du programme,
Service de la Préparation et
Résilience

© **Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), 2024**

Le présent document a été préparé par des experts réunis par l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). En attendant son adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces experts.

Toutes les publications de l'OMSA sont protégées par la législation internationale sur le droit d'auteur. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation et/ou la publication d'extraits dans des revues, des documents, des ouvrages, sur des supports électroniques ou tout autre support destiné au public, à des fins informatives, pédagogiques ou commerciales, requièrent l'autorisation écrite préalable de l'OMSA.

Les désignations et dénominations employées ainsi que la présentation des données de la présente publication ne reflètent aucune prise de position de l'OMSA quant au statut juridique de quelque pays, territoire, ville ou région que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés incombe exclusivement à leurs auteurs. La mention d'entreprises ou de produits de fabricants spécifiques, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie pas qu'ils bénéficient d'une approbation ou d'une recommandation de l'OMSA de préférence à d'autres de nature similaire qui ne seraient pas mentionnés.